

La *douche froide* est le moyen qui réussit le mieux contre la céphalée. On obtient aussi d'excellents résultats du *souffle* et de la *douche statique* ou des *courants de haute fréquence*.

La *rachialgie* est avant tout justiciable du *repos*; les *douches chaudes* ou *écossaises localisées* sont également utiles.

Les douches locales, en jet brisé, conviennent contre toutes les *topoalgies*, ainsi que le *bain statique*, la *faradisation de la plaque douloureuse* avec le *balai électrique*, le *massage électrique vibratoire*.

Si l'*insomnie* ne cède pas à l'emploi des *bains tièdes*, à 50 degrés, des *douches chaudes*, on en vient à l'application du *maillot humide* le soir : sur deux couvertures de laine étendues sur un lit on place un drap que l'on vient de tordre après l'avoir trempé dans de l'eau à 10 degrés. Le malade se place sur le drap, dans lequel on l'enveloppe, après l'avoir aspergé rapidement de quelques gouttes d'eau froide, et l'on replie les couvertures sur le drap. On le laisse ainsi enveloppé pendant 10 ou 20 minutes.

Le *bain statique* avec douche sur la tête triomphe souvent d'une *insomnie rebelle*.

Il ne faut employer qu'avec la plus grande réserve les hypnotiques nervins, *sulfonal*, *trional*, *tétronal*, qui ont chacun leur indication particulière. Si le malade tarde à s'endormir, on lui prescrit le *trional* dont l'action s'exerce déjà au bout d'une heure; si, après s'être endormi, il se réveille sans pouvoir retrouver le sommeil, le *sulfonal* est préférable, car son action est lente. Enfin le *tétronal*, dont l'action est de courte durée, conviendrait aux malades qui ont des nuits courtes et s'éveillent au lever du soleil. La dose de chacun de ces médicaments est de 1 gramme à 1 gr. 5; il faut en interrompre l'usage un jour sur trois ou quatre.

Le *vertige* est l'un des phénomènes les plus pénibles et aussi l'un de ceux contre lesquels on a le moins de prise. Il est vraisemblable qu'il est plutôt d'origine corticale que d'origine gastrique ou circulatoire, car il s'accompagne souvent de phobies. La *noix vomique* a été employée empiriquement et donne parfois de bons résultats. On peut également prescrire l'*arséniat de strychnine* (2 à 4 milligrammes par jour, en granules).

Il est probable qu'il existe également chez certains neurasthéniques un *vertige* dû à des troubles vasculaires du côté du labyrinthe; le malade éprouve d'abord des bourdonnements, puis le *vertige* survient et il tombe souvent à la renverse (Fruitier, *Thèse de Paris*, 1902). On doit mettre le malade au lit et le soustraire aux bruits de toute nature. On appliquera en même temps des révulsifs sur les membres inférieurs; pour prévenir les nausées et les vomissements, on donnera de l'eau chloroformée, du champagne frappé. Après l'accès on prescrira un cachet de calomel et la diète lactée. Ultérieurement, on emploiera les médicaments vaso-constricteurs : ergot de seigle, *hydrastis canadensis*, la *pilocarpine* en injections sous-cutanées.

On pourra prescrire par exemple :

Extrait fluide d'hamamelis. . . . .	} aa	P. E.
— d'hydrastis canadensis. . . . .		

XXX gouttes, 2 ou 4 fois par jour.

Les *troubles génitaux* (impuissance, spermatorrhée, blennorrhagie chronique) provoquent parfois la neurasthénie qui, à son tour, les entretient; il y a là un véritable cercle vicieux. L'impuissance est le plus souvent purement psychique; le malade est impuissant parce qu'il a peur de l'être. Il faut mettre en œuvre le traitement psychique, rassurer les malades, leur persuader qu'il s'agit d'un phénomène passager et qu'il n'y faut pas penser. D'autre part, on les fera renoncer aux habitudes de masturbation, qui sont si fréquemment l'origine de l'impuissance. On leur prescrit les *bains de siège frais*, les *lavements froids*; on emploie la *galvanisation périnéale*, la *faradisation des muscles du périnée* et surtout l'*électrisation statique* sous forme de douches, vent et étincelles courtes sur la région dorsale. La spermatorrhée est justiciable de l'*hydrothérapie*, des *bains de sièges froids*. Chez la femme, il convient de régulariser les règles, de traiter la métrite, les déviations qui coexistent si souvent avec la neurasthénie.

En ce qui concerne la blennorrhagie, il importe d'instituer un traitement approprié et en même temps de rassurer les malades sur les conséquences de l'écoulement rebelle.

Les *troubles cardiaques*, palpitations, pseudo-angine de poitrine, anxiété paroxystique, réclament l'emploi des antispasmodiques qu'il faut combiner à celui de l'*hydrothérapie*, du *bain statique avec souffle sur la région précordiale*. La tachycardie est parfois calmée par les applications froides précordiales; sac de Chapman, etc.... C'est dans le cas de troubles cardiaques que les *bromures*, dont on a tant abusé chez les neurasthéniques, trouvent leur indication: on peut prescrire une ou deux cuillerées à bouche par jour de sirop polybromuré :

Bromure de potassium. . . . .	} aa	5 grammes.
— de sodium. . . . .		
— d'ammonium. . . . .		
Sirop d'écorces d'oranges amères . . . . .	200	—

Les préparations de *valériane* sont également indiquées contre les troubles cardiaques : on peut prescrire les pilules de Méglin (2 à 5 par jour), l'extrait de valériane (1 à 5 gr.), la teinture (2 à 10 gr.), la poudre (2 à 10 gr.) en lavements; le valérianat d'ammoniaque (0 gr. 5 à 0 gr. 50) en pilules ou en potion, le valérianat d'ammoniaque liquide (formule Pierlot) dont on donne 2 à 5 cuillerées à café, le suc de valériane (Pouchet) dont 1 gramme correspond à 1 gramme de plante fraîche et qui serait plus actif que les autres préparations de valériane, grâce à son mode de préparation qui permet d'obtenir une solution des principes actifs non oxydés (dose : 2,4 et même 6 gr.); le valérianat d'amyle dont on fait prendre 1 ou 2 capsules au moment des crises d'angoisse et dont l'effet est immédiat.

L'*atonie gastro-intestinale* est peut-être le symptôme pour lequel on est consulté le plus souvent; le malade qui se présente pour la première fois vous apprend qu'il a une « dilatation de l'estomac » et il énumère complaisamment la longue liste des traitements déjà suivis par lui; il est rare qu'il n'ait pas épuisé la liste des médications gastriques, depuis les alcalins jusqu'aux naphthols, et qu'il ne soit pas condamné aux lavages de l'estomac à perpétuité. Le résultat le plus clair est une aggravation des troubles gastriques et des troubles nerveux.